****

**Université Abderahmane Mira- Béjaia**

**L’enseignant : CHAABNA Salah- Cours N° 05**

**Master 2 – SL - Didactique du FLE**

**4. Les méthodologies**

On a tendance à penser que la meilleure méthode, pour l’enseignement/apprentissage d’une langue, est celle qui intègre le plus possible d’éléments : textes diversifiés, contes, romans, articles de journaux, de revues, …. En réalité, la question fondamentale est celle de la cohérence pédagogique, c'est-à-dire la compatibilité et la convergence des outils, des techniques et des procédés mis en œuvre dans une méthode, elle-même cohérente avec une didactique d’ensemble.

**4.1. Méthodologie/Méthode**

*La méthodologie* représente l’étude des méthodes et de leurs applications. C’est le niveau où se définissent les principes et les hypothèses qui sous-tendent l’élaboration, où s’opèrent les choix des théories de référence : les théories linguistiques, les théories de l’apprentissage.

C’est un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes articulés autour des discours théoriques de référence, exemple : « méthodologie à matrice grammaticale », « méthodologie d’inspiration structuraliste », « les méthodologies se réclamant de l’approche communicative »…etc.

Les méthodologies d’enseignement des langues étrangères sont fondamentalement destinées à accompagner les processus d’appropriation des apprenants.

Une *méthodologie* est un appareil conceptuel qui fonde l’enseignement des langues en prenant en compte :

-1- les objectifs fondamentaux : apprendre une langue pour en faire quoi ?

-2- les théories de référence ne se limitent plus uniquement aux théories linguistiques mais puisent des concepts dans d’autres disciplines : sociolinguistique, psycholinguistique, théories de communication, ethnographie de la communication.

*La compétence de communication* est un concept méthodologique qui met en avant un savoir de type procédural qui se réalise par deux canaux différents : écrit et oral ; et de deux manières différentes : compréhension et production. Elle met en lumière les interactions incessantes et continues entre l’écrit et l’oral, entre la compréhension et la production. En effet, les objectifs de tout programme d’apprentissage sont définis par quatre grands types de compétences : la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), la production orale (PO) et la production écrite (PE)  qui peuvent être regroupées en compétences réceptives et en compétences productrices.

*Une méthode* matérialise d’une certaine manière, un certain nombre d’orientations théoriques. Elle vise un apprentissage guidé avec plusieurs types d’activités qui obéissent dans leur forme, leur choix et leur succession à un principe général d’apprentissage se traduisant au terme de ces activités par une amélioration des compétences de l’apprenant.

Le terme « méthode » représente donc deux acceptions :

1. Le matériel d’enseignement comportant le manuel/livre et/ou la cassette audio ou vidéo, exemple : la méthode « Café-crème », « Espaces », « Reflets »….pour l’enseignement du français envisagé en tant que langue étrangère.
2. Une manière de s’y prendre pour enseigner et pour apprendre : un ensemble de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir une langue, exemple : « la méthode directe », « la méthode SGAV (Structuro Globale Audio Visuelle ) ».

Le *Dictionnaire des concepts-clés* (1997) définit la *méthode* comme « (Une) *organisation codifiée de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif. « Codifiée » signifie ici que les parties du tout forment un ensemble cohérent, formalisé et communicable, qui, appliqué correctement, produit le même résultat.* » [1997 : 227]. Une méthode correctement appliquée donne, à quelque chose près, des résultats attendus.

- « méthodologie » : ensemble de principes, de choix intellectuels

- « méthode » : supports matériels concrets, démarches, l’outil avec lequel travaillent les enseignants au jour le jour dans les classes par lequel s’organisent une relation, un comportement d’apprentissage guidé avec des activités qui obéissent dans leur forme, leur choix et leur succession à un principe général d’apprentissage et qu’au terme de ces activités, cela se traduit par une amélioration significative des compétences de l’apprenant.

Pour H. Besse, « *une méthode pourrait être plus précisément caractérisée comme un ensemble discursif raisonné, portant plus ou moins cohérent d’hypothèses (d’ordre linguistique, psychologique,…) visant à organiser les débuts de l’enseignement/apprentissage en une combinaison dont on suppose qu’elle est plus efficiente que d’autres pour atteindre certaines finalités qu’on prête à cet enseignement/apprentissage.* » [1995 : 101].

Quelles sont les différentes méthodologies  qu’a connues l’enseignement des langues ?

**4.2. La méthodologie *traditionnelle***

Elle se caractérise par l’enseignement d’une langue normative, enseignement centré sur l’écrit, par conséquent l’importance est donnée à la grammaire, la littérature étant le domaine privilégié de l’apprentissage d’une langue. Le recours à la traduction était fréquent.

**4.3. La méthode *directe***

En réaction à la méthodologie traditionnelle, le recours à la traduction est éliminé, prohibé. C’est une méthode active, naturelle dont le principe est d’acquérir une langue au contact de ceux qui la parlent, c’est le système de questions/réponses.

Elle se caractérise par l’apprentissage du vocabulaire courant, la grammaire est envisagée sous sa forme inductive et implicite, c'est-à-dire on conduit l’apprenant à découvrir les régularités de certaines formes ou structures et induire la règle.

L’accent est mis sur l’acquisition de l’oral, l’écrit est envisagé comme auxiliaire de l’oral.

**4.4. La méthode *audio-orale***

Cette méthode a bénéficié des apports de deux domaines : la linguistique avec l’avènement du structuralisme pour le choix des contenus à enseigner ; et la psychologie, avec le Behaviorisme qui met l’accent sur les processus d’acquisition avec le montage d’habitudes verbales, la langue est conçue selon un jeu d’associations entre des stimuli et des réponses établies par le renforcement.

L’accent est mis sur l’oral, on a recours à des exercices de répétition et l’acquisition des structures syntaxiques se fait sous la forme d’automatismes. En grammaire, on privilégie la forme plutôt que le sens

Ainsi les éléments de la phrase sont mis en relation sur l’axe paradigmatique en opérant des substitutions, sur l’axe syntagmatique en additionnant les mots de la phrase, en opérant des transformations de la phrase simple à la phrase complexe.

Cette méthode a été contestée en linguistique par la Grammaire Générative et Transformationnelle de N. Chomsky.

**4.5. La méthode *structuro-globale-audio-visuelle* (SGAV)**

Cette méthode vise à enseigner la parole en situation (ce que la linguistique de Saussure évacue), la priorité est donc donnée à l’oral qui est conçu comme objectif d’apprentissage et comme support d’acquisition. Chaque « leçon » consiste en un dialogue qui véhicule la langue de tous les jours et qui se développe dans une situation de communication de la vie quotidienne.

Les leçons consistent en des dialogues qui véhiculent la langue de tous les jours et qui se développent dans une situation de communication de la vie quotidienne.

L’enseignement de la grammaire est implicite et inductif, il s’intéresse plus à la parole qu’à la langue, c’est la parole en situation qui est retenue

L’oral prime et l’accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d’accéder au sens grâce aux informations situationnelles. En effet, les structures SGAV sont beaucoup plus sémantiques que morpho-syntaxiques.

Comme pour la méthode audio-orale, l’écrit n’est considéré que comme un dérivé de l’oral, son apprentissage est par conséquent différé.

**4.6. L’*approche communicative***

C’est dans les années 70 que les notions de *communication* et de *compétence de communication* sont introduites en didactique des langues ; une nouvelle approche est née : *l’approche communicative.* Elle s’inscrit dans un vaste mouvement de réaction aux deux méthodes qui prévalaient dans les années 60 : les méthodes audio-orales (MAO) et les méthodes audio-visuelles (MAV) qui privilégiaient l’oral comme objectif d’apprentissage et comme support d’acquisition. Ces deux méthodes se fondaient sur le behaviorisme qui met l’accent, dans le processus d’acquisition, sur le montage d’habitudes verbales.

L’*approche communicative* est née avec le développement de nouvelles théories de référence : la linguistique de l’énonciation, l’analyse du discours et la pragmatique qui mettent en place de solides bases pour les matériaux d’apprentissage. Elle privilégie le document authentique qui permet un contact direct avec la langue réelle utilisée dans un contexte réel. La linguistique n’est plus la seule discipline de référence, l’approche communicative diversifie les apports théoriques, les emprunts théoriques ne se limitent pas uniquement à la linguistique (la linguistique structurale pour la les méthodes SGAV) ou à la psychologie ( le Behaviorisme), mais elle emprunte des concepts à d’autres disciplines comme la sociolinguistique, la psycholinguistique, l’ethnographie de la communication, l’analyse du discours et la pragmatique. Des concepts y sont puisés comme :

- les variétés de la langue envisagées dans les pratiques langagières ( le français standard, par exemple),

- la grammaire textuelle aborde l’énoncé, non pas dans un cadre phrastique, mais dans son ensemble textuel qui appréhende le texte dans sa dimension discursive,

- la pragmatique a retenu essentiellement la fonction communicative du langage, dans la mesure où elle étudie le langage dans sa contextualisation, l’organisation des actes de langage fournit des éléments d’interprétation : adéquation d’un énoncé par rapport à un autre. La priorité n’est pas accordée aux formes syntaxiques car la correspondance entre la forme (Impératif) et l’acte (l’ordre, le conseil) ne peut être évidente, autrement dit l’aspect formel des énoncés est moins important que le sens. L’approche pragmatique considère le langage comme un moyen d’action sur l’*Autre* et l’étudie dans sa contextualisation, en effet, c’est le contexte qui permet de fournir une interprétation, de savoir si tel énoncé doit être interprété comme une information, comme une promesse ou un ordre. L’analyse pragmatique d’un énoncé permet de vérifier l’adéquation d’un énoncé par rapport à un autre, la position d’un énoncé dans le discours.

Le renouvellement méthodologique de l’enseignement des langues a appelé à reconsidérer un certain nombre de facteurs extra-linguistiques, en effet, lorsque deux (ou des) personnes communiquent, elles ont des statuts particuliers qui font que selon leur âge, leur sexe et leur rang social, elles tiennent des propos dans certaines circonstances, choisissent un registre, des formules et adoptent une attitude particulière vis-à-vis de l’interlocuteur. D’où l’introduction de paramètres tels que les facteurs socioculturels et psychologiques dans la notion de *compétence de communication*.

**Activité de réflexion**

Quelles différences relevez-vous entre l’*approche communicative* et les méthodes qui l’ont précédée ?